Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 74 (1965)

Heft: 7

Rubrik: XIIIe congrès quadriennal du conseil international des infirmières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

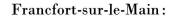
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch





XIII^e Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières

Quelque 5500 infirmières provenant de 66 pays s'étaient donné rendezvous à Francfort-sur-le-Main du 16 au 24 juin 1965 pour y participer au XIIIe Congrès quadriennal du Conseil international des infirmières. Organisée à la perfection par la Fédération allemande des infirmières, avec l'appui des autorités de la République fédérale, du Land de Hesse et de la ville de Francfort, cette rencontre était placée sous le thème de la «Communication».

Le CII a adopté de nouveaux statuts qui donneront une plus grande souplesse à l'organisation, lui permettant de remplir sa tâche avec toujours plus d'efficacité, soit d'aider ses membres à développer la profession d'infirmière et partant la qualité des soins aux malades.

Le siège central du CII qui se trouve actuellement à Londres sera prochainement transféré à Genève, afin de faciliter ses contacts avec les autres organisations s'occupant de la santé: OMS et Croix-Rouge internationale, notamment. La délégation suisse, forte de quelque 140 infirmières et élèves infirmières s'est sentie particulièrement honorée par cette décision et par l'hommage rendu à cette occasion à l'hospitalité de la Suisse.

Le Conseil international des infirmières s'est donné une nouvelle présidente en la personne de Mlle Alice Girard, du Canada, qui succède à Mlle A. Clamageran, de France, et assumera sa fonction jusqu'en 1969, date du XIVe Congrès quadriennal qui se tiendra à Montréal.

Quant au Conseil d'administration, nouvellement élu lui aussi, il se composera de 15 membres au nombre desquels la Suisse est heureuse de compter une représentante en la personne de Mlle Nicole-F. Exchaquet, présidente de l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.

Communication

Communication ou conflit?

Quels sont les problèmes posés par la «communication», quelles solutions propose-t-on pour améliorer la «communication», soit les rapports que l'infirmière doit entretenir avec les malades, ses collègues, les médecins, le public.

C'est le thème que 5500 infirmières de races, de langues, de religions et de cultures différentes ont discuté et traité dans un esprit de très grande tolérance et de collaboration tout au long de la seconde semaine du Congrès.

Car le problème de la communication n'est-il pas particulièrement important à connaître par celui qui voue le meilleur de soi-même au bien-être physique et moral de son prochain? La communication n'élimine pas automatiquement le conflit qui ne doit d'ailleurs pas être considéré comme entièrement négatif, une bonne communication pouvant transformer une lutte destructive en une controverse constructive visant un but créateur.

Il est certes difficile de comprendre et d'être compris. Mais bien des difficultés de communication peuvent être soit aggravées soit au contraire résolues selon que les interlocuteurs aux prises montrent ou non de la bonne volonté et sont prêts à écouter et à comprendre. Le cycle de la communication ne saurait en effet être bouclé si la demande n'est pas suivie d'une réponse.

C'est pourquoi, les infirmières doivent au cours de leurs études déjà, être initiées aux règles d'or de la communication. Dans ce but, elles élargiront et approfondiront leurs connaissances dans certains domaines sélectionnés des sciences sociales et naturelles et s'efforceront de développer les qualités humaines et intellectuelles indispensables à une communication effective et ré-

La communication avec le malade et sa famille

L'infirmière doit savoir que la première impression que le malade ressent en entrant à l'hôpital est la plus importante. Le malade, en effet, se méfie de l'hôpital et cherchera par tous les moyens de se rassurer, de savoir si le médecin lui a dit la